
Accord de conformité**Dossier n° 01-19**

Le 24 janvier 2019, le commissaire à l'intégrité de la Ville d'Ottawa a conclu un accord de conformité avec Kevin Yemm relativement à une infraction au *Règlement sur le registre des lobbyistes* (n° 2012-309) et au Code de conduite des lobbyistes.

DÉCLARATION DE FAITS

Je soussigné, Kevin Yemm, d'Ottawa, en Ontario, vice-président de l'aménagement des terrains, Richcraft Group of Companies, reconnaît les faits suivants :

Le 20 novembre 2018, j'ai indirectement lancé une invitation à un membre du Conseil alors que j'étais lobbyiste inscrit pour le compte de Richcraft Group of Companies.

À ce moment, j'avais six dossiers actifs inscrits au registre des lobbyistes de la Ville d'Ottawa.

Je comprends maintenant qu'en vertu du paragraphe 6(3) du Code de conduite des lobbyistes, il est interdit à un lobbyiste dont l'inscription des dossiers de lobbying est active, à ses clients inscrits au registre ou à ses employés d'offrir directement ou indirectement un cadeau, un avantage ou une invitation à des membres du Conseil ou à leur personnel.

Le 6 décembre 2018, j'ai reçu une communication du commissaire à l'intégrité m'informant de mon infraction au Règlement et au Code de conduite.

ACCORD

Je conviens que, par inadvertance, je n'ai pas totalement respecté le *Règlement sur le registre des lobbyistes* (n° 2012-309) et le Code de conduite des lobbyistes, et j'en assume les conséquences.

Je comprends que le seul fait d'admettre cette non-conformité ne constitue pas un aveu de méfait volontaire.

Je connais maintenant les dispositions pertinentes du Règlement et du Code de conduite.

Je m'engage dorénavant à les respecter pleinement.

Office of the Integrity Commissioner
City of Ottawa
1st Floor, 110 Laurier Avenue West
Ottawa, ON K1P 1J1
www.ottawa.ca

Direct Line (613) 580-2424
Ext. 21978
Fax (613) 580-9609
integrity@ottawa.ca

Bureau du commissaire à l'intégrité
Ville d'Ottawa
110, avenue Laurier Ouest, 1^{er} étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
www.ottawa.ca

Ligne directe : 613-580-2424
Poste : 21978
Télécopieur : 613-580-9609
integrite@ottawa.ca

Le commissaire à l'intégrité confirme que je lui ai donné mon entière collaboration dans cette affaire.

Lui et moi convenons qu'en application du présent accord, le commissaire n'entamera pas d'enquête officielle, n'imposera aucune sanction en vertu du *Règlement sur le registre des lobbyistes* (n° 2012-309), fermera le dossier et ne prendra aucune autre mesure.

Je consens à la publication du présent accord sur la page Web du Bureau du commissaire à l'intégrité, sur le site Web de la Ville d'Ottawa.

Fait le 24 janvier 2019.

Original signé par :
Kevin Yemm

Original signé par :
Robert Marleau

Signature de la lobbyiste

Robert Marleau, commissaire à l'intégrité

**Office of the Integrity Commissioner
City of Ottawa**
1st Floor, 110 Laurier Avenue West
Ottawa, ON K1P 1J1
www.ottawa.ca

Direct Line (613) 580-2424
Ext. 21978
Fax (613) 580-9609
integrity@ottawa.ca

**Bureau du commissaire à l'intégrité
Ville d'Ottawa**
110, avenue Laurier Ouest, 1^{er} étage
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
www.ottawa.ca

Ligne directe : 613-580-2424
Poste : 21978
Télécopieur : 613-580-9609
integrite@ottawa.ca